

coup pour notre diocèse et pour nos communautés religieuses. En conséquence, la gratitude nous oblige à offrir à Dieu pour lui de ferventes prières. Afin de faciliter à tous l'accomplissement de ce devoir, nous avons décidé qu'un service solennel sera chanté pour le repos de son âme, à la cathédrale, mercredi, le 6 août prochain, à huit heures. Nous espérons que les fidèles et, en particulier, les membres du clergé assisteront en grand nombre à cette cérémonie.

Nous invitons en outre les supérieurs des communautés religieuses, tant d'hommes que de femmes, à faire célébrer aussi pendant le mois d'août, dans leur église ou chapelle principale un service pour le vénérable défunt.

II

INCENDIE DU MONASTÈRE DES TRAPPISTES A OKA

Vous avez appris le terrible incendie qui vient de détruire de fond en comble la Trappe d'Oka. Nous sommes certain que toutes vos sympathies, comme les nôtres, sont acquises aux bons Pères trappistes dans le grand malheur qui les frappe.

Vous connaissez l'œuvre à laquelle ces religieux consacrent leur vie. Plusieurs d'entre vous ont eu l'occasion de visiter leur monastère, pieux asile du travail et de la prière. Il importe à notre pays et au diocèse de Montréal en particulier, que les trappistes puissent continuer leur mission au milieu de nous. Aussi, malgré les appels fréquents qui sont faits à la charité des fidèles, nous espérons qu'il se trouvera encore des âmes généreuses qui voudront les aider à relever immédiatement leur monastère de ses ruines. Veuillez, chers collaborateurs, parler de la chose à vos paroissiens ; rappelez-leur que la reconnaissance des bons religieux fera descendre sur eux et sur leurs familles les plus abondantes bénédictions de Notre-Seigneur.